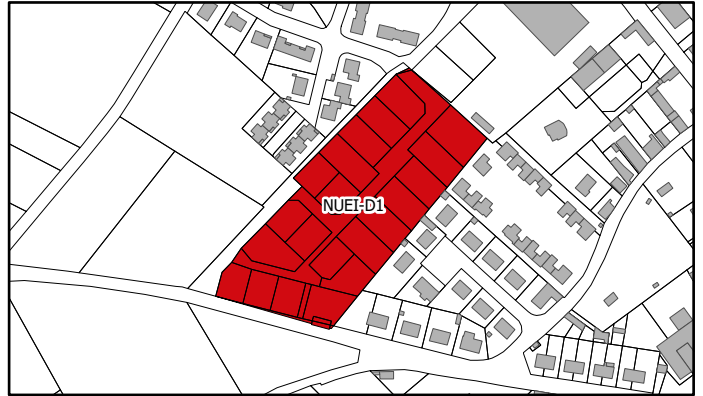
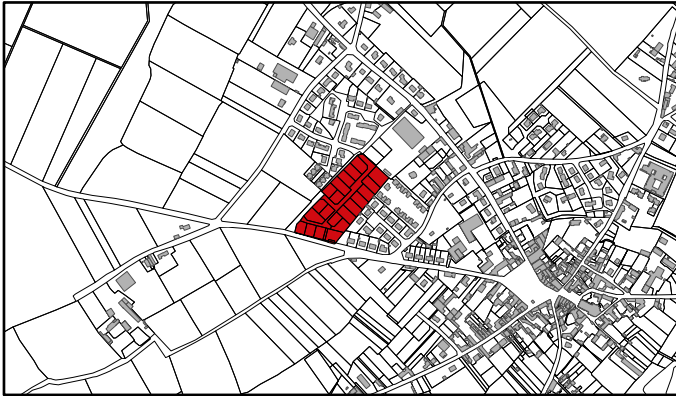


Localisation



État des lieux



- Localisation du secteur à l'ouest du centre-bourg de la commune
- Secteur situé au sein d'un tissu urbain discontinu
- Lotissement sans construction avec les limitations parcellaires
- Secteur à proximité directe d'un cimetière
- Desserte possible de la rue du paradis

Principes d'Aménagement



- Les accès se feront par les axes existants au nord et à l'ouest du secteur
- Une frange paysagère sera à créer pour marquer une séparation avec le milieu agricole au sud
- L'entrée de bourg ouest sera valorisée
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant

Programmation

Densité minimum de logements: 18 logements/ha

Surface: 1,66 Ha

Pourcentage minimal de logement social: 20 %